



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergie éolienne

Question au Gouvernement n° 2874

Texte de la question

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉOLIEN

M. le président. La parole est à M. François de Rugy, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine. M. François de Rugy. Ma question porte sur la politique énergétique de la France. Je ne sais qui me répondra, car on ne sait plus très bien qui, de la ministre de l'écologie ou du ministre de l'industrie, est désormais chargé de cette politique.

Lors du Grenelle de l'environnement, des objectifs très ambitieux avaient été affichés dans le domaine énergies renouvelables.

La première concrétisation a été d'étrangler l'énergie éolienne terrestre, au motif, nous avait-on dit à l'époque, de développer l'éolien offshore, c'est-à-dire maritime. Or, loin de laisser ce secteur se développer, le Gouvernement ne cesse de reporter le lancement des projets et l'appel d'offres, alors que des investisseurs privés sont prêts à s'engager sans la moindre subvention. On nous avait parlé de mai 2010, puis d'octobre 2010 ; il est maintenant question du premier semestre 2011. Il avait été question de 6 000 mégawatts ; on est descendu à 3 000 et maintenant à seulement 2 000.

Quinze projets étaient prêts à partir dans toutes les régions de France : Picardie, Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire ou Bretagne ; on n'en serait plus qu'à quatre ou cinq. Dans ma région, M. Sarkozy a d'ores et déjà annoncé l'abandon, contre toute attente, du projet vendéen. Ce qui lui a d'ailleurs attiré un courrier signé, chose rare, par des élus de tous bords - les écologistes bien sûr, mais également des socialistes, dont Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée, des élus UMP, comme notre collègue Louis Guédon -, mais également du directeur général de STX France, autrement dit des chantiers navals de Saint-Nazaire, du président de la chambre de commerce et d'industrie, du président du comité régional des pêches. Tous ces acteurs veulent que nos régions puissent bénéficier des retombées économiques de cette filière et de son développement.

Ma question est simple : lorsque M. Sarkozy viendra mardi prochain visiter le chantier naval, annoncera-t-il enfin le déblocage des projets éoliens offshore pour permettre à notre pays de profiter des retombées écologiques et économiques de cette filière industrielle ?

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement*. Monsieur de Rugy, cet insupportable suspens est levé : c'est moi qui vais vous répondre, et avec la plus grande franchise, au nom du Gouvernement.

En dépit de la conjoncture, des difficultés, les énergies renouvelables se développent fortement en France. Je ne citerai que quelques chiffres : 5 500 mégawatts éoliens terrestres sont d'ores et déjà installés. Certes, c'est moins que les 19 000 mégawatts que nous ambitionnions pour 2020, mais beaucoup plus que ce que nous annonçaient les Cassandre en 2008, qui nous prédisaient que cela ne marcherait pas. Cela représente déjà près de 2 % de la consommation française d'électricité, même si notre ambition est évidemment de faire beaucoup plus. Et cela avance : 700 nouveaux mégawatts ont été raccordés dans les trois premiers trimestres 2010. C'est dire si la dynamique est bien présente. Voilà pour l'éolien terrestre.

Nous avons aussi des projets d'éolien offshore. Le Grenelle de l'environnement prévoit 6 000 mégawatts en

éolien offshore à l'horizon 2020. Il faut que cela se fasse avec le soutien des élus locaux, sur des territoires véritablement mobilisés et avec le développement d'une filière industrielle nationale qui créera de l'emploi en France. Évitions de tomber dans les errements de la filière photovoltaïque, qui nous ont récemment conduits à suspendre le développement du photovoltaïque, pour mieux le relancer sur des bases qui profiteront enfin à l'emploi dans notre pays.

L'éolien offshore se fera par des appels à projets, en cours de préparation, sur des zones identifiées à la suite de concertations : ainsi, dans votre région, la zone de Saint-Nazaire, particulièrement favorable. La zone de Noirmoutier est elle aussi très attractive, mais elle ne recueillait pas l'acquiescement de l'ensemble des élus locaux - vous savez que le président du conseil général n'était pas motivé.

M. François de Rugy. Il n'est plus président du Conseil général !

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre*. Si les élus locaux souhaitent se remobiliser et retrouvent un consensus - c'est maintenant de leur responsabilité -, ce sera lancé fin janvier. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. François de Rugy](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2874

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 janvier 2011